

Êtes-vous inscrit à l'Annuaire national des entreprises de l'Ingénierie et du Génie écologiques ?

Savez-vous que depuis 2019, il est de nouveau possible de vous inscrire à l'annuaire national Annuaire des entreprises de l'Ingénierie et du Génie écologiques – Études, Conseil, Travaux et Fournisseurs ?

Un annuaire accessible en ligne au service des acteurs du génie écologique

Ce projet, soutenu par le Ministère de l'Écologie, a pour but de fournir aux maîtres d'ouvrage publics et privés un outil leur permettant d'identifier par région les entreprises privées de la filière de l'Ingénierie et du Génie écologiques¹.

Animé par l'A-IGÉco (Association fédérative des acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologiques) et diffusé en ligne sur le site internet du Centre de ressources Génie écologique de l'Office français de la biodiversité : <http://www.genieecologique.fr/recherche-ent-ge>, cet annuaire permet de mieux connaître les activités des entreprises de la filière et de fournir des précisions concernant leurs zones d'intervention, références, chiffres clés...

L'annuaire est un outil de référencement, non exhaustif. Les compétences et expériences des entreprises candidates sont analysées par un comité de pilotage pour valider leur intégration dans l'annuaire. Il n'a pas vocation à constituer un outil de labellisation de la qualité des prestations effectuées par les entreprises.

Vous aimeriez intégrer l'annuaire national des entreprises de l'ingénierie et du génie écologiques ?

Vous trouverez tous les renseignements ainsi que la procédure d'inscription à l'annuaire sur le site internet de l'A-IGÉco : <http://a-igeco.fr/annuaire-ge-copy/>

Les nouvelles candidatures sont analysées et intégrées à l'annuaire à chaque semestre.

N'hésitez pas à diffuser l'information et, si vous n'êtes pas encore dans l'annuaire, à candidater !

1. Conduite de projets qui, dans sa mise en œuvre et son suivi, applique les principes de l'ingénierie écologique et favorise la résilience des écosystèmes.

Note : Le génie écologique permet notamment la reconstitution de milieux naturels, la restauration de milieux dégradés et l'optimisation de fonctions assurées par les écosystèmes.